

Offre d'emploi

Le Conseil départemental du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e) :

Intervenant(e) social(e) en Commissariat et Gendarmerie (H/F)

Tout(e) candidat(e) à ce poste devra impérativement être titulaire soit du **Diplôme d'État d'Assistant(e) de Service Social** soit du **Diplôme d'État d'Éducateur(trice) Spécialisé(e)**.

Par voie statutaire (**assistants socio-éducatifs territoriaux**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **30 mai 2021**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Ressources Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

* Pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

*Intervenant(e) social(e) en Commissariat et
Gendarmerie (H/F)*

CONTEXTE DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Territorial des Solidarités, les missions de l'intervenant(e) social(e) en Commissariat et Gendarmerie sont encadrées par la loi et les règles éthiques et déontologiques attachées aux travailleurs sociaux. Elles s'inscrivent dans une dynamique de partenariat mettant en lien la police ou la gendarmerie et les services œuvrant pour la cohésion sociale avec une finalité de prévention générale :

- Participer à l'accueil, à l'écoute et à l'orientation des personnes vulnérables en situation de risque ou de victimisation,
- Contribuer à une meilleure prise en compte des personnes mises en cause, sur des aspects sanitaires et sociaux, s'agissant notamment des mineurs,
- Offrir une réponse individuelle immédiate sans intervenir dans les procédures policières ou de gendarmerie et mettre en place une action de court terme, avec prise en charge éventuelle de la personne fragilisée par des intervenants spécialisés,
- Orienter vers les services compétents, notamment les différents services du Département du Territoire de Belfort.

MISSIONS PRINCIPALES

- Évaluer la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité de police ou de gendarmerie.
- Recevoir toute personne majeure ou mineure, en situation de détresse sociale ou de vulnérabilité repérée lors d'interventions de police ou de gendarmerie ou se présentant spontanément au commissariat ou en gendarmerie.
- Offrir une réponse immédiate à la personne par une écoute approfondie de sa demande et de sa situation.
- Orienter, sur le plan social, les personnes dont le traitement et le suivi ne relèvent pas de la police ou de la gendarmerie et les accompagner vers les services et institutions compétentes.
- Jouer un rôle d'orientation et de conseil pour les policiers et les gendarmes confrontés à une situation à caractère social (différend de voisinage, familial sans suite judiciaire, alcoolisation, troubles du comportement, etc.).

- Accompagner et orienter les victimes en difficulté pour porter plainte ou pour surmonter le traumatisme vécu lors de l'agression.
- Exploiter les mains-courantes, les procès-verbaux et les comptes rendus de réunion et repérer les situations à risque présentant une problématique sociale clairement énoncées ou sous-entendues : conflits conjugaux, familiaux, non-respects des jugements de divorce, droit de garde et de visite, pension alimentaire, etc.
- Se mettre à disposition prioritairement des personnes victimes et les inviter à venir parler de leur situation.
- Proposer également aux auteurs d'infraction, notamment mineurs, une écoute et une information sur les dispositifs de prévention existants, orienter et organiser les relais.
- Organiser l'ensemble des liens avec les services compétents dans une logique de complémentarité.

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIR :

- Les dispositifs législatifs et réglementaires à dimension sociale et médico-sociale, notamment en matière de protection des mineurs, de droits des usagers et des victimes.
- Le fonctionnement de la police et de la gendarmerie.
- Le réseau de partenaires institutionnels, sociaux, associatifs locaux.
- Permis de conduire B requis.

SAVOIR-FAIRE :

- Maîtrise des logiciels bureautiques, Outlook, Internet Explorer, et les logiciels spécifiques à la Direction.
- Capacité à prendre des initiatives et susciter des projets (méthodologie de projet), à organiser et animer un travail collectif.
- Grande capacité et rigueur rédactionnelles.
- Maîtrise des techniques d'intervention sociale.
- Capacité à analyser et appréhender les situations de façon globale.
- Capacité à gérer des tensions voire des conflits.
- Capacité à appréhender la gestion de crise et les situations d'urgence.
- Capacité à travailler en partenariat, en réseau et en équipe.
- Aptitude à rendre compte de son travail.
- Aptitude à la relation duelle.
- Respect du double secret professionnel (activité professionnelle et procédure judiciaire).

SAVOIR ETRE :

- Capacité relationnelle, d'écoute et d'intégration.
- Disponibilité et adaptabilité.
- Discernement et prise de recul.
- Qualité d'analyse.
- Impératif de discrétion.

CONTACT

candidature@territoiredebelfort.fr